

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance extraordinaire
17 avril 2014**

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu ordinaire des sessions, le jeudi 17 avril 2014 à 19 h, à la salle du conseil de l'édifice municipal, située au 12 rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts.

Sont présents : Julie Lacroix-Danis Miguel Thibault
 Sylvie Voyer Benoit Ladrie
 Yves Detroz Langis Proulx

Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Charles Sirois.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 02. Monsieur Charles Sirois, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AINSI QUE LA CONFIRMATION DE RÉCEPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Résolution No 060-14

Le maire donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par Sylvie Voyer, appuyée par Benoit Ladrie et résolue à l'unanimité des conseillers présents. Les membres du conseil affirment avoir tous reçu l'avis de convocation.

LETTRE D'APPUIE POUR LA CORPORATION MUNICIPALE D'ESPRIT-SAINT

Résolution No 061-14

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis, appuyé par Langis Proulx et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de faire une lettre d'appuie à La Corporation D'Esprit-Saint afin qu'il puisse faire une demande à l'Union des Producteurs Agricoles UPA du Bas-Saint-Laurent pour le projet d'implantation d'une usine de production de granules de bois pour une compagnie Européenne.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 062-14

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Sylvie Voyer que la séance soit levée. Il est 19h04.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 5 MAI 2014

.....
Charles Sirois
Maire

.....
Nadia Lavoie
Directrice générale / Sec.-trésorière